



Collectif
National
des
Céramistes

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
16 & 17 OCTOBRE 2014**

PRÉSENTS :

Convoqués :

Conseil d'administration : ANQUETIL David, ATGER Eliane, BACON Valérie, COUPRIE Sylvie, CAUSSAT Denis, CLERMONT Guillaume, CROS Roland, DE SEVE DAVY Padou, DEBEAUVAIS Max, DUCERF Bernadette, DUPUY Isabelle, FIROBEN Loriane, FRECHET Claire, GACHET Denis, GAGNARD Gilles, GILQUIN Isabelle, GREGOIRE Valéry, HALOPÉ Valérie, JUGUET Marie Laure, LE FUR Martine, LEGROS Dominique, MARECHAL François, MORTIER Annie, PAUL Caroline, PERRIN Caroline, PRÉT Jean Michel, ROBERT Mathieu, SIGNORET Jean-Claude, SCHEYVAERTS Sarah, TAVERNIER Maryse, TOUBLANC JP-Mary, WEISS Eléonore.

Excusés : ATGER Eliane, CLERMONT Guillaume, DUCERF Bernadette, DEBEAUVAIS Max, FIROBEN Lauriane, FRECHET Claire, GACHET Denis, LE FUR Martine, MORTIER Annie, PAUL Caroline, PERRIN Caroline, ROBERT Mathieu, SCHEYVAERTS Sarah, TAVERNIER Maryse

Pouvoirs à : HALOPÉ Valérie de Caroline Paul, BOUÉ Anne-Sophie Max de Beauvais

Invités :

Présidents des associations du Collectif et délégués suppléants: AURÉJAC Cécile, BERNHEIM Sylviane, BERTAUD Nathalie, BETTON Corinne, BODIN Chrislaine, BOUÉ Anne-Sophie, CHAMPY Nani, CHANU Elodie, CHARRE Christian, , CARDONA Jacqueline, COUSSERAN Serge, COTONIAN Catherine, DALLOIS Dominique, DAUCOURT Isabelle, DE CASA Catherine, DEFONTANES Emmanuelle, DEBOUTTIERE Remy, DELIN Isabelle, DESCHAMPS Patrice, DESCOMBES Blandine, DESQUINS Allan, DIETZ Bénédicte, , DUMUR Claudine, FONTANE Laurence, GUENASSIA Jean Raoul, HENRY Françoise, HOURTOULE Yannick, JACOB Fabienne, JURQUET Pauline, KLINGELSCMITT Pascale, KOHLBECKER Christine, LE FUR Frédérik, LELUHANDRE Cécile, LEONI Dorothée, LEPINE Laurence, LOLLIVIER Déborah, MANOHA Thierry, MARTIN Nathalie, NAPOLIER Jean, PAQUES Christine, PASSAVY Chloé, PEDLEY Christine, PERRET Sylviane, PETIT Lucien, POCEVICIUTE Ruta, POUET Dominique, POULAIN Caroline, QUINEY Françoise, ROUEN Sébastien, RUAUD Olivier, SALOMON Laurent, SCOUAMEC DORIENT Martine, , SOBCZAK Caroline, SYBESMA Georges, TOURNEBIZE Vincent, VIOT Jean-Pierre.

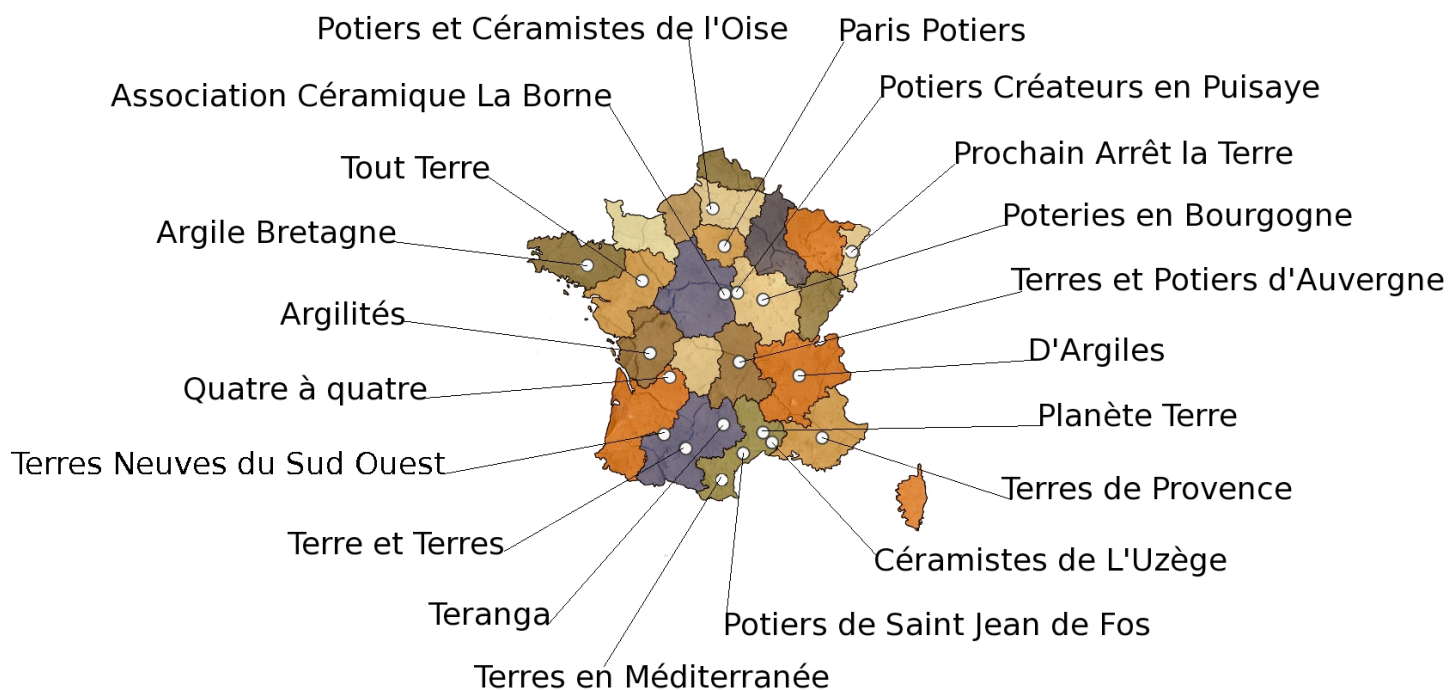
Représentants et délégués régionaux AAF : BRIOUDE Sandrine, L'HOSTIS Fabienne, DREUX Marie, GRANDE Georges

Représentant Terre de Solidarité : GEFFROY Yannick.

Membres des commissions en dehors du CA : BOULEY Jean-Pierre, CHEVALIER Mélanie, CRESTOU Nicole, FRESNAIS François, GORMALLY Martin, NICOLINI Aurélia, ROUAZE Isabelle, JACQUINOT Jean, CZERVIEC Jacques, SIMON Isabelle

Association candidate en 2013 : Alexandra TOLLET - L'ELAN D'ARGILE

20 Associations membres



Membres présents délégués titulaires ou suppléants par association:

ACLB	François Maréchal Legros Dominique
APCP	Valéry Grégoire
ARGILE BRETAGNE	Isabelle Gilquin Marie-Laure Juguet
ARGILITÉS	Jean-Pierre-Mary Toublanc
PARIS POTIERS	Sylvie Couprie
TERRES EN MEDITERRANÉE	-----
CERAMISTES DE L'UZEGE	Valérie Bacon
D'ARGILES	Elodie Chanu Padou de Sève Davy Vincent Tournebize
PLANÈTE TERRE	Denis Caussat
QUATRE A QUATRE	-----
PEB	Gilles Gagnart Dietz Bénédicte
POTIERS DE L'OISE	Salomon Laurent
POTIERS DE ST JEAN DE FOS	Catherine Cottonian
TERANGA	Eléonore Weiss
TOUT TERRE	Anne-Sophie Boué
TPA	Isabelle Dupuy Christine Pâques
TERRES DE PROVENCE	Jean-Claude Signoret Valérie Halopé
TERRE ET TERRES	Jean-Michel Prêt Emmanuelle Defontanes
PROCHAIN ARRET LA TERRE	Christine Kohlbecker
TNSO	Roland Cros David Anquetil

ACCUEIL

Jacques Czerwiec remercie les membres, ainsi que la présidente de l' « Association des Potiers Créateurs en Puisaye » pour l'organisation de ces deux journées et son accueil chaleureux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (première partie)

Jeudi 16 Octobre - 13h30 ouverture de l' A.G. par Jean Jacquinet

Vérification du quorum

Rappel : Le quorum est atteint lorsque un tiers des représentants sont présents.

Le quorum est atteint : 27 présents et 2 pouvoirs sur 32 votants, la séance peut commencer.
L'AG débute par la validation du compte rendu 2013.

Vote du compte rendu 2013 à l'unanimité

Jean-Claude Signoret rappelle les principales règles des statuts du CNC pour un bon fonctionnement de notre association, car chaque année il y a des dérives sur le règlement. Le respect de ces procédures est la garantie de notre fonctionnement démocratique. Notre règle du jeu repose sur les statuts et si ils ne sont plus adaptés, on peut les modifier lors d'une AG extraordinaire.

Le CNC est une fédération d'associations donc l'assemblée générale est le conseil d'administration.

Le CA est composé des délégués titulaires de chaque association soit :

- 1 délégué → de 1 à 20 adhérents
- 2 délégués → de 20 à 80 adhérents
- 3 délégués → supérieur à 80 adhérents

Seuls les délégués sont électeurs et votent. Les présidents sont invités à participer aux débats, mais ne votent pas. Les suppléants remplacent les délégués en cas d'absence, ils n'ont pas besoin de pouvoir pour voter. Seul un pouvoir est donné (à une personne du CA) en cas d'absence des délégués et des suppléants.

Toute association a l'obligation de présenter un délégué, sinon elle pourra être exclue du CNC.

Le CNC est un collectif de professionnels, les « non professionnels » ne doivent pas être comptabilisés dans l'effectif des associations adhérentes, ainsi que les personnes adhérentes à plusieurs associations ne doivent être comptées qu'une seule fois, comme le souligne Jean-Raoul Guénassia.

Ruta Poceviciuté intervient afin de savoir si une association qui demande son adhésion au CNC, doit en premier se rapprocher de l'association régionale ou si elle peut être intégrée directement au Collectif ? Il lui est répondu que cette question a déjà été débattue avec les problèmes du Languedoc Roussillon.

Présentation de l'APCP

Isabelle Delin, présidente de l'APCP depuis 2 ans, laisse la parole à Valéry Grégoire son délégué titulaire.

L'association a vu le jour en 1982 et a 32 ans d'existence. Jusqu'en 2006 elle organise des expositions à la Maison du Chanoine, au Chaîneau, un hameau de Treigny et organise un marché potier.

En 2006, l'APCP quitte le Chaîneau pour s'installer au Couvent de Treigny.

Aujourd'hui, l'association est constituée de 14 céramistes ayant une attache dans l'Yonne et la Nièvre, plus un emploi tremplin pour Angélique Detable qui aide à l'organisation des expositions dont la période a été étendue, ainsi que le marché potier qui a été transformé en festival. Pour maintenir l'activité et l'emploi d'Angélique, il y a eu une augmentation des activités, cours, stage, expositions à thème... 6000 personnes visitent le lieu chaque année, mais les ventes ont baissé depuis 2011 ainsi que les subventions. Les adhérents rétrocèdent un pourcentage sur les ventes afin de contribuer au maintien de l'emploi.

Lecture de l'ordre du jour

- Rapports moral et financier
- Bilan des diverses commissions (Marchés de potiers, JNC, Formation, Communication, Sécurité Santé, Terre de Solidarité, Matières premières et achat groupés)
- Réflexion sur la profession
- Représentation des membres-associés à AAF
- Questions diverses,
- Présentation de nouvelles candidatures
- Mise en place des commissions
- Renouvellement du bureau
- Programmation de l'AG 2015
- Conclusion
- Questions diverses :

D.LEGROS (ACLB) souhaite voir aborder le thème sur les nouvelles dispositions de la formation professionnelle (loi du 4 Mars 2014).

O.RUAUD (Argile Bretagne) voudrait savoir quel type d'assurance doit avoir une association pour les marchés potier et les expositions.

JM.PRÊT (Terre & Terres) : Le projet d'exposition itinérante est-il toujours à l'ordre du jour au CNC ?

JC.SIGNORET (Terres de Provence) pose la question du maintien de l'association « Quatre à Quatre » au sein du CNC, puisqu'ils n'ont pas désigné de représentant pour le CNC.

J.CZERWIEC voudrait présenter le cas « Jérôme GALVIN » dont le travail a été censuré par la Mairie de Moustiers Sainte Marie.

Tour de table

Jean Jacquinet orchestre un tour de table afin que chacun se présente et pose une question : Que s'est-il passé entre vous et le CNC cette année ? et ajoute : Allez-vous sur le site internet ?

Chacun s'exprime à tour de rôle. A propos du site du Collectif les avis sont partagés, certains trouvent le site désuet, ne trouvent pas certaines infos et d'autres y naviguent très facilement.

Eléonore Weiss répond à propos du site : Les décisions à propos du site internet ont été prises en réunion de bureau et ont nécessité beaucoup de réflexions. Il faut prendre en compte le travail qui a déjà été fait et celui qui est envisagé pour l'avenir pas la commission communication avant que chacun s'exprime dans tous les sens. Les informations qui concernent le CNC sont denses, c'est une fédération de 20 associations et ce n'est pas la même chose que la gestion d'un site d'une association régionale. Toutes les idées sont les bienvenues, les personnes motivées qui ont une idée peuvent rejoindre la Commission Communication. En débattre à l'AG n'est pas utile.

RAPPORTS

Rapport moral du président

Jacques Czerviec remercie une nouvelle fois l'APCP pour son accueil.

Le CNC qui compte aujourd'hui 20 associations avec 718 adhérents est une référence pour exposer nos travaux, se poser des questions...C'est aussi un partenariat très réussi avec AAF pour l'aide aux potiers en difficulté quant à la création de TdS. Le Calendrier que nous éditons tous les ans est indispensable et représente une vraie charte de qualité sur les marchés qui y sont référencés.

Concernant les JNC, il faut continuer de les mettre en place, elles ont rencontré un certain succès dans les régions qui les ont organisées. Il ne faut pas oublier que le CNC c'est aussi un laboratoire d'idées et que la formation est un patrimoine à ne pas dilapider.

Il faut continuer notre action, bien que le contexte social et économique ne soit pas très brillant ce qui entraîne un manque d'énergie.

Le président constate que ce n'est pas toujours facile de bien communiquer, de se rencontrer et que le temps nous a manqué pour l'année écoulée. Il précise également que le mandat de président est de trois ans et qu'il laissera sa place l'année prochaine.

Vote du rapport moral à l'unanimité

Rapport financier du trésorier pour l'exercice 2014 (Cf annexe 1 et 2)

Le bilan financier présenté par Catherine Cotonian est sur 11 mois puisque l'AG 2014 a lieu en Octobre et non en Novembre comme les années précédentes.

Dépenses : 43 033 €
Recettes : 47 086 €

Soit un bénéfice de 4 053 €

Le poste Télécom va être étudié pour être réduit. Le prévisionnel de 9000 € pour les panneaux didactiques n'a pas été dépensé cette année, il sera donc reporté sur 2015.

La trésorière annonce que la trésorerie étant bonne, il n'y aura pas d'augmentation des cotisations pour 2015.

Il est également rappelé que les aides accordées par TdS ne seront plus prises en compte si les personnes en difficulté ne justifient pas d'un vrai statut professionnel.

La cotisation des associations adhérentes au Collectif est maintenue à 6 € pour l'année 2015 et 9 € pour Terre de Solidarité. Le montant de 2€ demandé pour le calendrier aux potiers participants à un marché inscrit sur le calendrier ne change pas non plus.

Vote du rapport financier à l'unanimité

PRÉSENTATION d'Ateliers d'Art de France par Pascale RIBEYROLLES

Pascale Ribeyrolles présente AAF accompagnant ses propos d'un diaporama illustrant les réalisations du syndicat des métiers d'art. Elle insiste sur la représentation et des droits de vote des associations membres associées AAF, ainsi que sur la création d'un statut de membre actif. Pascale Ribeyrolles rappelle que pour être membres actifs les associations doivent avoir au minimum un an d'existence et au moins 50% d'adhérents professionnels.

PRÉSENTATION par JR.GUENASSIA de la représentation de nos associations au sein d'AAF

La parole est donnée à Jean-Raoul Guénassia concernant la reconnaissance de notre place dans la société, de nos statuts, de nos droits sociaux et plus particulièrement de l'évolution de notre métier de céramiste.

Jean-Raoul Guénassia rappelle à ce propos que c'est l'un des 5 fondements de la création du CNC.

L'association « D'Argiles » pense que ce débat est très important et s'est appuyé sur la réflexion développée par AAF pour mener ce débat au cours de leur dernière AG.

L'augmentation du nombre d'adhésions des associations comme membres associés a permis depuis plusieurs années d'accroître la représentativité d'AAF auprès des institutions.

Du fait de l'importance de ce groupement il semble nécessaire que les associations de professionnels aient un autre statut que celui de membre associé et qu'il y ait une refonte des collèges.

La proposition de D'Argiles était de passer à un statut de membre actif et la création d'un Collège pour les associations.

Finalement AAF a supprimée tous les Collèges et lors de la dernière AG d'AAF la modification des statuts a été soumise au vote pour que certaines associations aient un statut de membre actif, mais sans les rendre éligibles au CA, ni à l'intérieur des commissions permanentes. Ce vote qui a été acquis à 75% montre une certaine réticence pour l'intégration des associations.

Cette réticence peut être due, d'une part au caractère très hétérogène des « membres associés », c'est à dire qu'une partie des membres associés ne sont pas professionnels et d'autre part due à une méconnaissance de nos associations qui pourraient ne pas être assez « élitistes » ou autre...

Suite à son AG, AAF est en train de définir les modalités et les conditions d'adhésion de nos associations comme membres actifs.

Il faut donc ouvrir une réflexion sur notre positionnement par rapport à Ateliers d'Art de France :

- Savoir si on veut devenir adhérent à AAF ?
- Pourquoi voulons-nous être adhérent ?
 - * Pour obtenir des subventions ?
 - * Pour participer aux réflexions sur les Métiers d'Art...
- Qu'elle est notre place au sein d'AAF ?

Nous sommes inférieurs en représentativité mais supérieurs en nombre avec des statuts et des pratiques professionnelles diversifiées. Nous avons une meilleure connaissance du milieu local pour développer des initiatives...

Chacune de nos associations a ses propres positions ou réflexions sur notre profession et ce qu'il faudrait pour améliorer notre situation individuelle ou collective.

Il faut essayer de mettre en place une structure coordonnée de délégués pour échanger et participer en amont des grands événements, afin de mieux exprimer ce que nous défendons.

Suite à la présentation de Jean-Raoul Guénassia les questions s'enchainent :

Cécile Auréjac : On est membre d'AAF depuis longtemps et cela ne nous apporte rien ? Les dossiers d'adhésion sont refusés et on ne sait pas pourquoi ?

Pascale Ribeyrolles : Pourquoi êtes-vous adhérents ?

Jean-Claude Signoret : L'adhésion à AAF est souvent liée à la mise en place d'une opération précise. (Terres et potiers d'Auvergne a adhéré lors de l'opération sur les matières premières avec le BRGM.)

Ruta Pocéviutė : Pourquoi notre association qui n'est pas adhérente AAF ne peut pas être représentée par le CNC qui lui, est adhérent à AAF ?

Pascale Ribeirrolles : Chaque association a une histoire différente.

Jean-Raoul Guénassia : Chaque cas est particulier, le CNC en tant que tel ne pourra être membre actif car ce n'est pas une association de professionnels mais une fédération d'associations.

Un débat s'engage également sur le statut de « syndicat » des Ateliers d'Art de France et sur les incidences que ce changement entraîne sur les adhésions à AAF. Pascale Ribeyrolles n'a pas la réponse juridique, mais maintient que le gage de qualité est important pour la sélection.

En conclusion, Jean-Raoul Guénassia rappelle qu'il est important de nous regrouper afin de renforcer le poids de notre vote et de savoir ce à quoi nous pouvons prétendre. Si les associations sont membres actifs, les adhérents AAF de nos associations pourront donner leur pouvoir aux délégués qui représenteront leur association à l'AG d'AAF. L'association « D'argiles » est d'accord pour coordonner ce travail, elle peut le faire au nom du CNC.

BILAN DES DIVERSES COMMISSIONS

Commission JNC (Journée Nationale de la Céramique)

5 associations ont montré de l'intérêt et participé à la dernière édition des JNC. « D'argiles » a réalisé l'affiche et Catherine Cotonian s'est occupée de la diffusion de l'affiche dans les différentes associations. La prochaine édition aura lieu en 2016 et l'enveloppe globale ne change pas, elle sera de 5000€.

Cette manifestation reste toujours un sujet de discussion et pose toujours des questions, quant à son positionnement sur le calendrier ou son exécution :

- Cécile Auréjac : Les céramistes de TPA sont souvent dispersés et comme au mois de Mars il y a souvent de la neige, faire des actions individuelles ne semble pas possible. Elle demande si l'organisation d'une manifestation commune avec le musée de la Sigillée serait prise en charge ?

- Peut-être reporter de 15 jours la dates des JNC, mais ce serait alors la même date que les JEMA.
- Lors des JNC certains ateliers accueillent d'autres métiers d'Art, donc pourquoi ne pas mutualiser avec les JEMA ou changer la date.
- Catherine Cotonian indique que la prochaine affiche pour les JNC sera commune et réalisée par François Junot.

La question reste posée sur notre positionnement par rapport au JEMA et quelle date pour les JNC ?
Sachant que nous avons déjà voté pour ne pas prendre la même date que les JEMA.

Terre de Solidarité

L'AG de TdS a eu lieu la semaine précédente et a élu Jean Jacquinet Président. Frédéric Le Fur est parti du CA de TdS et Bernadette Ducerf de PEB s'est proposée pour le remplacer.

Yannick GEFROY rappelle que les aides accordées par TdS sont strictement réservées aux professionnels. Il explique également que désigner un référent TdS dans chaque association éviterait certaines situations un peu délicates. En effet, le questionnaire type à remplir peut-être brutal pour une personne dans la douleur, l'accompagner pour le remplir éviterait des incompréhensions. 14 Personnes ont bénéficié d'une aide en 2014.

Ruta Pocéviçuité : Les présidents des associations pourraient avoir le questionnaire avant afin de le transmettre ?

Yannick Geffroy : Impossible, dans la mesure où il doit y avoir une concertation de TdS pour la prise en compte ou pas d'un dossier.

En conclusion : Il faudrait un délégué TdS dans chaque association.

Commission Calendrier des Marchés

Jean-Pierre Bouley a repris l'organisation de cette commission depuis 2013. La collecte des informations se fait maintenant à 85% par internet. La mise en place du routage pour le calendrier a plutôt été une bonne chose, elle évite la mise sous pli par les élèves du CNIFOP, ainsi que de nombreux allers retours à Bourges.

Cette année la Commission Communication a choisi un nouveau graphiste pour le visuel : François Junot. Il nous a proposé un devis pour 2 années et sera reconduit pour 2015.

Jean-Pierre Bouley rappelle également qu'il pense arrêter et qu'un tuilage serait le bienvenu.

Plusieurs questions lui ont été posées :

- Possibilité de diffuser la liste des organisateurs de marchés dans les associations ?
- Inclure la date des JNC ainsi que des dates de manifestations touchant d'autres Métiers dans le calendrier ?

Commission Communication

Création cette année de la boîte à outils : une clé USB a été distribuée à chaque délégué avec toutes les informations importantes relatives au CNC. Il faudra également envoyer aux délégués la méthode HUBIC pour la création de la banque d'images. Rappel : les images envoyées devront être légendées, comporter le nom du photographe et être libre de droit. Yannick Geffroy sera le référent pour la boîte HUBIC.

L'affiche pour les JNC sera présentée à la prochaine AG pour être finalisée début 2016.

Concernant les panneaux pédagogiques ils seront prêts pour le printemps 2015. Un fascicule pourra être édité et mis en vente pas les associations.

Les panneaux seront au nombre de 10 + 1 panneau sur le CNC

Valérie Halopé : Le panneau relatif aux associations sera t-il pris en charge par le Collectif ? Si non, peut-on en avoir le coût + le prix pour un jeu supplémentaire.

François Maréchal : Les panneaux sont-ils la propriété du CNC ?

Jean Raoul Guénassia indique que les panneaux de « d'Argiles » ne sont pas libres de droits et qu'en aucun cas les fichiers ne sont donnés.

ASSEMBLÉE GENERALE (deuxième partie)

Vendredi 17 Octobre - 9h00 ouverture de la séance

Reprise de l'ordre du jour sur le bilan des diverses commissions.

Commission Formation

Jean Jacquinot rappelle que cette commission s'est créée sur proposition de Jean-Raoul Guénassia et Martin Gormally. En effet, d'Argiles est à l'origine d'une Ecole de Formation à Dieulefit. La rémunération des ateliers d'accueil est un sujet important. Aujourd'hui si un jeune demande un stage, il faudrait le renvoyer à sa région pour obtenir une demande de financement. Nous ne pouvons plus assumer une telle prise en charge si les ateliers ne sont pas rémunérés.

- Jean-Raoul Guénassia : en 2013 il y a eu une réunion pour essayer de faire avancer les choses. Un questionnaire avait été envoyé à chaque association, mais il n'y avait eu que deux réponses (cf cpte rendu AG 2013). Qu'elle est notre légitimité à travailler sur le sujet de la formation continue ? Sur Dieulefit la mise en place d'indemnités pour l'accueil des stagiaires est en place.
- Jean Jacquinot : La commission formation devait également établir une liste d'ateliers d'accueils « labellisés ». Il faut envoyer un questionnaire afin de savoir combien d'ateliers sont prêts à prendre des stagiaires, pour quelle rémunération, dans quelles conditions... Ce projet est toujours d'actualité, nous manquons juste de bonne volonté pour travailler.
- Jean-Raoul Guénassia : On peut envoyer le questionnaire, mais nous ne sommes pas pour la labellisation. Des réunions ont eu lieu entre centres de formation. Un centre de formation de CAP n'a pas les mêmes objectifs que par exemple Dieulefit.

Max Debeauvais travaille actuellement sur le sujet.

- Jean Jacquinot : Qui veut faire partie de cette commission ?

Jean-Claude Signoret propose d'envoyer un communiqué pour trouver des personnes prêtes à travailler sur le sujet.

- Christine Pâques : Qu'est-il prévu pour accompagner les potiers après l'installation ?

Commission Santé

Une enveloppe de 1000€ avait été budgétée en 2013 pour le fonctionnement de cette Commission et publier un cahier pour le CNC. Annie Mortier en charge de cette commission ne souhaite plus continuer toute seule.

Qui veut travailler avec elle ?

Eléonore Weiss : On pourrait faire des communiqués pour donner le détail des commissions aux adhérents ?

David Anquetil : C'est aux délégués de faire remonter les infos dans les associations par un compte rendu écrit.

Pour envoyer des communiqués la liste des adhérents doit de toute façon être à jour. Il est important d'envoyer à Eléonore Weiss la mise à jours des fichiers avec les adresses mail.

Commission Recyclage

* Mutualisation des achats : Pas de réunion

* Gestion des déchets : Marie-Laure Juguet avait présenté en 2013 une initiative en Bretagne pour la récupération des déchets (cf cpte rendu 2013). Cette initiative s'essouffle par manque de motivation des potiers.

Jacques Czerviec : Que se passe t-il avec les déchets après ?

Olivier Ruaud : Possibilité d'avoir des bacs de décantation pour les petits ateliers. Ce sont surtout les loisirs créatifs qui ne savent pas récupérer leurs déchets.

Isabelle Rouaze : Certains sont allés chez Ceradel avec leurs déchets, ils se sont faits renvoyer.

ADMISSIONS

« L'Élan d'Argile » représentée à l'AG par Alexandra Tollet est une association qui a pour objectif principal par l'initiative culturel et artistique, la promotion, le soutien, la création et la diffusion de l'art et principalement de l'art céramique, sous toutes ses formes, auprès de tout public.

Elle organise un festival itinérant de courts métrages « courts d'Argiles » en biennale pour promouvoir la rencontre du monde de l'audiovisuel et de la céramique.

Association de 5 membres et 15 adhérents.

Jean-Raoul Guénassia : D'argiles a voté en CA d'accepter l'Élan d'Argiles en tant que membre associé et non en tant que membre actif.

Vote pour son acceptation comme membre associé

Vote : Pour à l'unanimité

« Braderie des potiers de St Quentin la Poterie » L'association a fait parvenir ses statuts ainsi qu'une demande de motivation pour adhérer au Collectif.

David Anquetil : Les associations peuvent accepter des organisateurs d'évènements en tant que personne morale et bénéficier ainsi de TdS.

Après étude de cette candidature, nous lui conseillerons par courrier de se rapprocher d'une association déjà existante dans le Languedoc Roussillon.

Vote pour que « La Braderie des Potiers de St Quentin la Poterie » se rapproche de son association régionale

Vote : Pour : 27 - Abstention : 2 - Contre : 0

VOTES DES PROPOSITIONS

*** Positionner les JNC à la même date que les JEMA**

Vote : Pour : 4 - Abstention : 18 - Contre : 7

Jean-Claude Signoret : Attention de ne pas le faire à la même date que le FIFMA.

Laurent Salomon : Il faut jouer la carte de la complémentarité des deux événements, il y a beaucoup d'endroits où les JEMA fonctionnent bien.

Cécile Auréjac : Il faut prendre en compte les urbains et les ruraux. La date est trop tôt pour ceux qui habitent en montagne.

La date du troisième WE de Mars sera mise au vote l'année prochaine, mais c'est la Commission JNC qui décidera de la date.

*** Election d'un référent Tds dans chaque association qui fera le lien avec Yannick Geffroy (secrétaire de Tds)**

Vote : Pour à l'unanimité

*** Communiquer la liste des organisateurs des marchés potier aux présidents des associations membres du CNC**

Vote : Pour : 27 - Abstention : 2 - Contre : 0

*** Indiquer la date des JNC sur le calendrier**

Vote : Pour à l'unanimité

*** Indiquer sur le calendrier d'autres manifestations**

Vote : Contre à l'unanimité

DATE DE LA PROCHAINE AG : JEUDI & VENDREDI 8 & 9 OCTOBRE 2015

Vote pour la date du 8 & 9 Octobre 2015 (jeudi et vendredi)

Vote : Pour à l'unanimité

L'association « Argile Bretagne » se propose d'accueillir l'AG en Bretagne pour 2015 et Les Potiers de l'Oise pour 2016.

CONSTITUTION DES COMMISSIONS

1. Commission communication

Eléonore Weiss (Teranga)
Sylvie Couprie (Paris Potier)
Yannick Geffroy (Tout Terre)
Alexandra Tollet (L'Elan d'Argile)

Panneaux Pédagogiques : Isabelle Rouaze (PEB) - Marie-Laure Juguet et Isabelle Gilquin (Argile Bretagne)

2. Commission Calendrier marchés de potier

Jean-Pierre Bouley (PEB Bourgogne)
de Jean Jacquinot (ACLB)
Jean-Pierre Mary Toubanc (Argilités)
Jacques Czerwieck (Terre & Terres)
Roland Cros (TNSO)

3. Commission formation

Nicole Crestou (APCP)
Isabelle DELIN (APCP)
Max Debeauvais (Tout Terre)
Jean-Raoul Guénassia (d'Argiles)
Martin Gormally (d'Argiles)
Alain Cavin (TdP) sous réserve de son accord
Ruta Pocéviciuté (TEM)
Christine Pâques (TPA)
Christine Kohlbecker (PALT)

4. Commission JNC

Laurent Salomon (Potiers de l'Oise)
Emmanuelle De Fontanes (Terre & Terres)
François Maréchal (ACLB)
Gilles Gagnard (PEB)
David Anquetil (TNSO)
Hélène Loynet Tardy (d'Argiles) sous réserve de son accord

5. Commission santé

Valérie Bacon (Les Céramistes de l'Uzège)
Annie Mortier (D'Argiles)
Emmanuelle de Fontanes (Terre & Terres)
Elodie Chanu (d'Argiles)

6. Commission Marché de Potiers

Anne-Sophie Boué (Tout Terre)
Jean-Claude Signoret (TdP)
Nathalie Bertaud (TEM)
Padou De Seve Davy (d'Argiles)

DIVERS

Après la constitution des commissions, les discussions s'enchainent et peuvent être des nouvelles pistes de travail.

- Marché de potiers

Jean-Claude Signoret : Cette commission a déjà fait beaucoup de choses, mais suite au dernier Forum, certains sujets sont toujours en souffrance. Il faut se fixer des objectifs, comme :

* Créer une boîte à outil pour la transmission des marchés ;

* Création d'une charte sur l'organisation d'un marché ;

PEB suggère aussi une fiche type à mettre en place afin d'uniformiser les candidatures.

- Calendrier des marchés potier

Jean-Pierre Bouley souhaite transmettre la réalisation du calendrier. Si personne ne veut prendre la suite, peut-être que la solution serait de faire appel à une candidature extérieure.

Valéry Grégoire : Le contrat tremplin dont bénéficie Angélique Detable pour l'APCP va arriver à son terme. Peut-être accepterait-elle de faire quelques heures pour le Collectif ?

- Etre un professionnel de la Céramique

Chloé Passavy : Que veut dire être professionnel de la Céramique ? Certains donnent des cours, d'autres ont un autre métier ?

Jean-Raoul Guénassia : on peut se référer à la Thèse de Flora Bajard.

Jean-Claude Signoret : « Active Argile » a aussi fait une enquête avec des résultats intéressants.

Nicoles Crestou : Le livre d'Anne Jourdain « Qui sont les Artisans d'Art » est aussi une très bonne référence.

Padou de Save Davy : Et pour AAF quels sont les critères pour être professionnel des Métiers d'Art ?

Nicole Crestou : La prise en compte du Chiffre d'Affaire est importante, car il faut pouvoir vivre de son métier.

- Evolution des Normes sanitaires

Nicole Crestou a fait une formation auprès du CFC.

Jean-Claude Signoret nous informe d'un projet qui pourrait concerner plus de matériaux et nous poser plus de contraintes.

Elodie Chanu : Ne pouvons nous pas nous appuyer sur d'autres professions qui vont subir les mêmes normes et nous positionner politiquement ?

Nous devons avoir des informations plus précises avant de prendre position et de créer une commission sur les normes.

- Exposition Itinérante

Afin de faire circuler des expositions il est impératif de faire un recensement des lieux dans les régions.

MEMBRES DU BUREAU

Président : Jacques Czerwiec
Vices-présidents : Jean Jacquinot - Jean-Claude Signoret - Max Debeauvais
Trésorière : Catherine Cottonian-Moiroux
Secrétaire : Valérie Halopé
Secrétaire adjointe : Sylvie Couprie
Secrétaire adjointe : Eléonore Weiss

Le poste de Trésorière adjointe est vacant, Virigine Testa ayant donné sa démission dans le courant de l'année 2014.

Un protocole de renouvellement du poste de président a été mis en place en 2012 s'il n'y a pas de candidature spontanée. Une association fondatrice est tirée au sort parmi celles n'ayant pas encore fourni de président.

Font parties du tirage au sort les associations suivantes : PEB - TPA - D'ARGILES - TEM

Les représentants de PLANETE TERRE et TNSO estiment que leurs associations sont à même de remplir également ce rôle et veulent que leurs candidatures soient aussi prises en compte dans le tirage au sort.

Planète terre est désignée pour la prochaine présidence à partir de la prochaine AG en 2015.

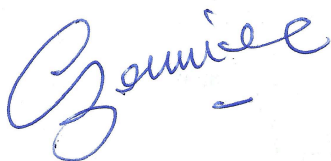
Denis Caussat délégué de Planète Terre propose sa candidature, elle devra être entérinée au prochain CA de son association.

CONCLUSION DU PRÉSIDENT

L'assemblée Générale du Collectif est toujours un moment fort de l'année et une fois de plus beaucoup de choses ont été dites. Ce fût une bonne AG riche et dense en partage il est donc important de continuer dans le même élan. Je vous remercie tous d'être venus. Je vais essayer pour cette dernière année de présidence de passer au mieux le relai à Denis Caussat.

La séance est levée à 14h

Signature du Président
Jacques Czerwiec



Signature de la Secrétaire
Valérie Halopé



Annexe 1

Dossier : COLLECTIF NATIONAL CERAMISTE

Résultat sans TVA

Le 08/10/2014

RESULTAT

Du 01/11/2013 au 30/09/2014

Poste	Libellé du poste	Montant
DÉPENSES		
604	Etudes prestations (internet)	3 036,00
605	Matériels, équipnts,,,	319,77
606	Fournitures administratives, poste	629,47
616	Primes d'assurances	104,97
619B	ORGANISAT.AG 2013 (hébergement,repas,PTT	3 341,65
619	Frais déplacements AG 2013	4 826,88
620	Frais déplacnts AAF, institutions..	120,00
621	Déplacnts réunions CNC	3 854,51
623 a	Calendrier 2014 (transport, poste)	12 358,92
623b	gestion calendrier	660,35
623	Plaquettes calendrier 2014 marchés	1 375,00
625	PANNEAUX GRAPHISTE	1 430,00
626	Télécoms	840,11
627	Services bancaires et assimilés	13,50
628	Cotisations (AAF, nom domaine)	150,00
629bis	Terre Solidarité 2013 AAF	6 417,00
630	Participation aux Journées Nat.Cér	3 555,00
TOTAL DES DÉPENSES		43 033,13
RECETTES		
707000b	Calendrier marchés 2013 solde	2 588,00
707000	Calendrier marchés 2014	8 156,00
709	Intérêts CA	117,15
755000	Ateliers Arts de France	25 000,00
755002	institut TOUT TERRE	500,00
756000 b	Cotisation CNC 2013 solde	84,00
756000	Cotisations CNC 2014	4 098,00
756003b	TdS 2012 solde	126,00
756003	Terre de Solidarité 2013	6 417,00
TOTAL DES RECETTES		47 086,15

BENEFICE HT : 4 053,02

Collectif National des Céramistes - Prévisionnel 2015			
DEPENSES (classe 6)	Montant €	RECETTES (classe 7)	Montant €
60. CHARGES		70. PRODUITS	
604. Etudes et prestations informatique...	2000	706. Prestations de services	
605. Matériels, équipnts...(logiciel)	200	741 - Ateliers Art de France :	
606. Fournitures administratives, poste	500	741a - Journées Nationales de la Céramique	
616. Primes d'assurances	120	741b - Gestion informatique	1000
		741c - Fonctio ^m projets et études du CNC	20000
619. Frais Déplnt Organisation AG (hébergement, repa	6000	741d - Calendrier marchés	4000
620. Frais de missions ext.du CNC (déplacement, hébr	4000	SS - TOTAL 741	25000
623a. Calendrier marché (gestion, déplacnt, poste...)	14000	751 - Cotisations CNC 2015	4600
623b. Calendrier marché (gestion)	700	752 -Terre de Solidarité - AAF	6400
624. Transports divers		753 - Participat.des assos au calendrier	10000
625a. Panneaux didactiques	9000	754 - Institut Tout Terre	500
625b. Participation projets du CNC cartes			
626. Télécoms	900		
627. Services bancaires et assimilés	30		
628. Cotisations 2015 (AAF, nom domaine)	150		
629. Terre de Solidarité (TdS)	6400		
630. Participation aux JNC			
631. Participation manifestations diverses	2500		
63. Impôts et taxes			
64. Charges de personnel			
65. Autres charges de gestion courante			
66. Charges financières		76. Produits financiers	
67. Charges exceptionnelles		77. Produits exceptionnels	
68. Dotations aux amortissements		87. Contributions volontaires	
TOTAL 6 - CHARGES	46500	TOTAL 7 - PRODUITS	46 500